





# Régimes de pension et financement de la sécurité sociale



## Introduction

Alors que l'espérance de vie augmente, que la répartition de la richesse demeure inégale dans de nombreux pays et que la crise financière démontre l'impact positif des programmes de protection sociale, il est essentiel que les systèmes de sécurité sociale soient adéquats et performants au niveau national, permettant ainsi d'éviter la pauvreté à tout un segment de population. La réalisation de cet objectif demande que les institutions de sécurité sociale atteignent le plus grand nombre de travailleurs possible, soient performantes au plan de la gestion et très efficaces dans la distribution des prestations.

Conséquemment, les directeurs des caisses de sécurité sociale et les responsables publics des politiques générales et des programmes de protection sociale doivent connaître quels mécanismes leur permettent de s'adapter aux conditions changeantes de l'environnement. Cette quête de solutions nouvelles amène les acteurs principaux à revoir les fondements mêmes de leurs régimes, les procédures opérationnelles, les structures organisationnelles ainsi que la gestion des ressources humaines et financières.

A la lumière de ceci, la formation des cadres et des fonctionnaires responsables de l'administration joue un rôle crucial dans la mise à jour des méthodes, des approches et des décisions des institutions de sécurité sociale.

C'est dans cet esprit que le Centre international de formation de l'OIT propose un atelier de deux semaines à Turin en Italie. L'atelier focalisera sur les différentes branches des pensions et le financement des prestations de sécurité sociale.



## Objectifs

Suite à cet atelier, les participants seront en mesure de:

- mieux planifier et de mieux gérer leur régime de sécurité sociale, et particulièrement la branche des pensions,
- mieux comprendre les aspects économiques et mieux cerner les implications financières des programmes de sécurité sociale,
- comparer leur propre système avec les informations sur d'autres pays, et développer ainsi une perspective internationale.



## Participants

Les participants visés sont des responsables de haut niveau des institutions de sécurité sociale, des fonctionnaires des ministères reliés au développement et au suivi des régimes de protection sociale et des représentants des partenaires sociaux concernés par la gestion et le contrôle des institutions de sécurité sociale des pays d'Afrique francophone.



## Structure et contenu de l'atelier

L'atelier sera fondé essentiellement sur des modules mis au point et validés par le Centre international de formation de l'OIT en coopération avec le Département de sécurité sociale du BIT et l'Association internationale de la sécurité sociale.

Les thèmes suivants seront abordés:

### La sécurité sociale et la protection sociale

- La protection sociale: un droit humain fondamental
- Un ou plusieurs modèle(s) de protection sociale ?
- Normes internationales du travail reliées à la sécurité sociale
- Stratégies pour l'extension de la protection sociale

### Régimes de pensions

- Régimes publics et privés de pensions
- Les prestations de vieillesse
- Les prestations d'invalidité
- Les prestations de survivants
- Les prestations complémentaires

### Financement de la sécurité sociale

- Les systèmes de protection sociale et leur environnement économique et social
- Les principes de financement et les systèmes financiers
- Les techniques statistiques et actuarielles de la sécurité sociale
- La gouvernance, les investissements et la gestion financière des fonds de la sécurité sociale
- Les pensions sociales

### Modèles de projections actuarielles

- Une présentation des différents modèles de projections actuarielles



## Methodologie

Le Centre international de formation utilise une approche participative afin d'optimiser les échanges d'expérience à l'échelle internationale. La formation, elle-même,

comprendra des exposés, des discussions, des études de cas, des exercices et des travaux de groupe.

## Frais de participation

Les frais de participation, voyage international non compris, payables d'avance, sont de **3,250 Euros** (1,570 Euros pour les frais de scolarité et 1,680 Euros pour les frais de subsistance). Ce montant comprend:

- les frais de formation
- l'utilisation des installations et l'équipement
- les livres et le matériel de formation
- le logement en pension complète au Centre
- une allocation forfaitaire pour menus frais
- les déplacements entre l'aéroport et le Centre
- les soins médicaux courants
- et l'assurance pour soins médicaux d'urgence.

## Inscription

Les candidatures devront être accompagnées d'un CV et d'une lettre de désignation par l'organisation finançant la participation. Prière de les adresser à l'attention du Responsable de Programme, Programme de Protection Sociale, Centre international de formation de l'OIT, 10, Viale Maestri del Lavoro, 10127 Turin (E-mail: [socpro@itcilo.org](mailto:socpro@itcilo.org); fax + 39 011 6936548) **au plus tard le 1er avril 2010.**

Lors de la sélection des candidats, une attention particulière sera accordée aux candidatures féminines.